



# Faut-il négocier avec les djihadistes au Sahel ?

**Marc-Antoine Pérouse de Montclos**

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2020/1 Printemps**, PAGES 175 À 187  
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9791037301031

DOI 10.3917/pe.201.0173

Date de mise en ligne : 11/03/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2020-1-page-175?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

page 173 livres propos





## Faut-il négocier avec les djihadistes au Sahel ?

Par **Marc-Antoine Pérouse de Montclos**

**Marc-Antoine Pérouse de Montclos** est directeur de recherches à l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Il vient de publier *Une guerre perdue. La France au Sahel*, Paris, J.-C. Lattès, 2020.

Les armées déployées au Sahel ne parviennent plus à endiguer la menace terroriste. La répression parfois indiscriminée contribue même à nourrir les dynamiques des conflits. Face à ce constat, d'autres pistes pourraient être explorées pour essayer de stabiliser cette zone. La négociation avec les groupes djihadistes pourrait être une option. De nombreux obstacles se dressent cependant sur cette voie et les négociations tentées sur d'autres théâtres n'ont pas toujours produit les effets escomptés.

politique étrangère

À l'heure où les Américains reprennent leur dialogue avec les talibans en Afghanistan, la France n'aurait-elle pas intérêt à faciliter des négociations avec les djihadistes au Sahel ? Sept ans après le déclenchement de l'opération Serval au Mali, début 2013, force est en effet de constater les limites des diverses interventions militaires conduites dans la région.

Aujourd'hui, les troupes du dispositif Barkhane, qui a pris le relais de l'opération Serval en 2014, ne semblent plus en mesure de contenir la menace dite terroriste, pas plus d'ailleurs que les Casques bleus onusiens. Parallèlement, on assiste à une montée des protestations nationalistes contre la présence prolongée de soldats étrangers, accusés de vouloir recoloniser le continent. Si l'armée française jouit encore d'un certain soutien local dans les régions où elle s'est déployée au Mali, c'est surtout parce qu'elle y est devenue l'unique pourvoyeuse d'emplois, faute d'investisseurs. Quant aux troupes de la coalition antiterroriste du G5 Sahel (le Groupe des Cinq comprend le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad), elles ont subi de lourdes défaites, et leurs exactions ont contribué à légitimer des insurgés auprès de qui les civils sont allés chercher protection en dépit des atrocités commises par les djihadistes<sup>1</sup>.

1. M.-A. Pérouse de Montclos, *L'Afrique, nouvelle frontière du djihad ?*, Paris, La Découverte, 2018.

Aujourd'hui, le bilan est implacable. Le Mali est aussi divisé qu'avant l'opération Serval. Dans le Nord, les services publics ne fonctionnent pas, ou peu, les taxes continuent d'être collectées par divers groupes rebelles, et la route de Gao à Mopti est impraticable, obligeant les habitants de la zone à passer par le Niger et le Burkina Faso lorsqu'ils veulent se rendre en voiture jusqu'à la capitale Bamako. Un des objectifs initiaux de l'opération Serval était pourtant d'empêcher les djihadistes de s'enraciner dans les régions de Tombouctou et Gao. Mais l'intervention de la France n'a pas permis d'éviter l'éclosion de nouveaux groupes qui ont pris pied dans le centre du Mali et le nord du Burkina Faso avec, respectivement, la *katiba* Macina et Ansarul Islam.

### Les enjeux du débat

Les impasses de la réponse militaire à des violences de natures très diverses sont patentes. La situation oblige donc à envisager d'autres options. Les stratégies classiques de contre-insurrection supposent de manier à la fois le bâton et la carotte. Lorsqu'il s'agit de dialoguer avec des groupes extrémistes religieux, la question est dès lors de savoir quels peuvent être le périmètre, le contenu et la séquence d'un éventuel accord. Il importe notamment d'éviter de négocier en position de faiblesse comme le fit le Mali quand il dut se résoudre à dialoguer avec les insurgés touarègues suite aux reculades de son armée en octobre 1990.

Le rôle de l'ancienne puissance coloniale n'est pas évident à cet égard. Parce qu'elle est partie prenante au conflit, la France ne peut prétendre endosser les habits du médiateur impartial, ou du facilitateur disposé à proposer ses bons offices. De plus, le départ des troupes françaises ne se négocierait pas avec les insurgés mais avec les alliés du G5 Sahel. Enfin, c'est aux États directement concernés par la menace djihadiste de jouer la carte du dialogue et de la réconciliation.

Les partisans du tout-répressif arguent certes qu'il n'est pas possible de négocier quoi que ce soit avec des fanatiques hostiles à toute forme de dialogue. Toutefois, des précédents historiques existent<sup>2</sup>. Le parcours d'Iyad Ag Ghali, chef djihadiste du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) et « ennemi public numéro un » de la France au Sahel, invite à la réflexion. Tout au long de sa carrière politico-militaire, il a en effet mené de nombreuses négociations – parfois pour le compte du

2. J. Powell, *Talking to Terrorists: How to End Armed Conflicts*, Londres, Bodley Head, 2014 ; ICG, *Speaking with the "Bad Guys": Toward Dialogue with Central Mali's Jihadists*, Bruxelles, International Crisis Group, 2019.

gouvernement malien<sup>3</sup>. Au moment de la signature des accords de paix de Tamanrasset, conclus sous l'égide de l'Algérie en janvier 1991, il a d'abord incarné l'aile modérée et éclairée des diverses rébellions touarègues du nord. Francophone, il allait ainsi s'exprimer au nom de ses camarades de combat qui ne parlaient que tamachek et qui, moins éduqués que lui, l'accusèrent bientôt d'avoir trahi leurs idéaux. À cette occasion, il faillit d'ailleurs y laisser la vie, alors qu'en janvier 1992 on le retrouvait en Algérie essayant de relancer les négociations avec le médiateur français Edgar Pisani, conseiller personnel de François Mitterrand et directeur de l'Institut du monde arabe.

À l'époque, Iyad Ag Ghali dirigeait le Mouvement populaire de l'Azawad, et avait des vellétés de former un parti politique par opposition aux extrémistes du Front populaire de libération de l'Azawad. Son discours était réaliste et ouvert à des compromis avec l'État malien. Les insurgés touarègues, soutenait-il, avaient été les pionniers de la demande de démocratisation qui devait aboutir à la chute de la dictature de Moussa Traoré en mars 1991. À l'en croire, leur combat ne visait pas à obtenir l'indépendance mais à rattraper leur retard de développement, après des décennies de négligence et de discriminations de la part de l'État malien. Par la suite, Iyad Ag Ghali a même servi de médiateur en mars 2006 pour le président Amadou Toumani Touré afin d'obtenir la reddition du colonel Hassan Ag Fagaga et de ses hommes, qui avaient déserté l'armée malienne. Devenu consul du Mali à Jeddah, le rebelle de toujours a certes fini par reprendre le maquis. Mais Iyad Ag Ghali donne surtout l'impression d'avoir endossé la cause djihadiste parce qu'il avait été tenu à l'écart des mouvements nationalistes touarègues lors de la proclamation d'indépendance de l'Azawad en avril 2012<sup>4</sup>.

### Les communautés locales trouvent le moyen de s'arranger avec les insurgés

Aujourd'hui, qui pourrait parier que le leader du GSIM se refuserait à toute négociation ? En réalité, le dialogue n'a jamais été complètement rompu, et il a toujours existé des canaux de communication pour obtenir la libération d'otages<sup>5</sup>. Sur le terrain, les communautés locales

3. B. Lecocq, *Disputed Desert: Decolonisation, Competing Nationalisms and Tuareg Rebellions in Northern Mali*, Leiden, Brill, 2010, pp. 262-294.

4. M.-A. Pérouse de Montclos, *Une guerre perdue : la France au Sahel*, Paris, J.-C. Lattès, 2020, pp. 179-181.

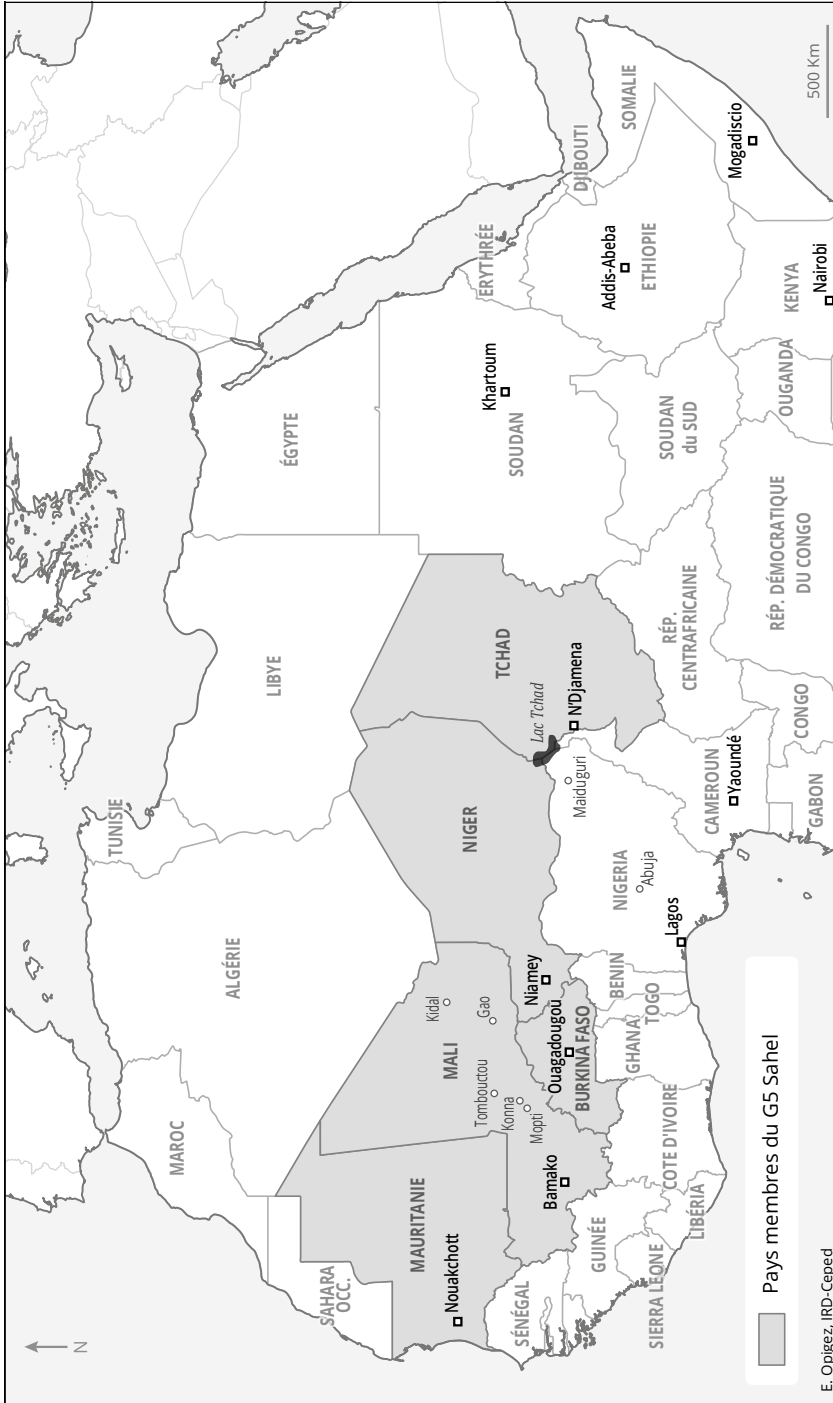
5. Les sources de l'auteur proviennent d'enquêtes de terrain menées au Nigeria depuis 2005 puis au Mali et autour du lac Tchad depuis 2010. Elles se nourrissent d'entretiens avec des médiateurs anonymes qui ont discuté avec les *chouras* (« conseils exécutifs ») de l'État islamique au Grand Sahara, du groupe Ansar Dine et de Boko Haram. Je tiens à remercier les collègues qui ont facilité mes démarches, notamment Mohammed Kyari à Yola, Hamid Banisaid Abdulrahman à Maiduguri et Boubacar Ba à Bamako.

trouvent quant à elles le moyen de s'arranger avec les insurgés, notamment en payant la dîme islamique, la *zakat*. De façon officieuse et plus ou moins discrète, diverses initiatives concourent par ailleurs à entretenir le dialogue avec les djihadistes. À Kounari, près de Mopti dans la région Centre, le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation du Mali, Boubacar Alpha Bah, a par exemple entrepris en 2019 de négocier la réouverture des écoles publiques, des dispensaires de santé et des marchés avec une sous-*katiba* du Macina dirigée par l'ancien commandant de la bataille de Konna contre l'armée française au début de l'opération Serval en 2013. En échange, les autorités ont proposé de financer des projets de développement et des postes d'enseignants dans des écoles coraniques gérées par les collectivités locales. À un autre niveau, les accords de paix d'Alger et d'Anefis, signés en 2015, ont également prévu d'attribuer aux juges musulmans, les *cadis*, un rôle plus important dans l'administration de la justice.

### Une diplomatie à trois niveaux

L'existence de canaux de communication ne suffit nullement à garantir que des discussions puissent aboutir. Dans un monde idéal, il faudrait en réalité que la bonne volonté des parties aux conflits se manifeste à la fois aux plans régional, national et local. Ce dernier niveau n'est sûrement pas le moins important, car les habitants des zones de guerre sont les mieux placés pour identifier des interlocuteurs au sein des groupes combattants. S'il convient de ne pas surestimer leur représentativité et leur importance, les chefferies traditionnelles ont parfois un rôle crucial à jouer, notamment du fait de leur connaissance du terrain et de leur capacité à mobiliser les mécanismes coutumiers de résolution des conflits, par exemple en invoquant le code d'honneur (*pulaaku*) des éleveurs peuls au Mali, au Niger, au Nigeria ou au Cameroun.

Bien que tirillés entre divers lobbies aux intérêts plus ou moins contradictoires, les gouvernements concernés demeurent, eux, des acteurs incontournables. Les tentatives de paix au Sahel impliqueront nécessairement les États, aussi corrompus et autoritaires qu'ils soient. Au Mali et au Burkina Faso, comme au Nigeria avec Boko Haram, le problème est que l'électorat est rarement favorable au dialogue avec les djihadistes, notamment dans la perspective d'amnisties. Éloignées des zones de combat en milieu rural, les élites nationalistes des villes sont généralement les plus hostiles aux négociations. Leur intransigeance tranche avec la position des populations directement affectées par les conflits, qui sont évidemment plus pressées de trouver des arrangements, même si elles ne sont pas forcément prêtes à pardonner ou à se réconcilier avec les insurgés.



La région Sahel

E. Opigez, IRD-Ceped

À un troisième niveau enfin, la difficulté est de mobiliser la communauté internationale. Les pays voisins des zones de conflits, en particulier, poursuivent chacun des objectifs différents, y compris au sein de coalitions antiterroristes qui se révèlent tout aussi fragmentées que les groupes qu'elles combattent. La diplomatie de ces États consiste trop souvent à soutenir une faction plus qu'une autre. Quant aux puissances occidentales, elles ne sont pas les dernières à entraver les tentatives de médiation au niveau local. Au Mali notamment, l'Élysée a toujours tenu une position hostile à toute forme de négociation avec les djihadistes hors du cadre des discussions destinées à obtenir la libération d'otages.

Sa terminologie «terroriste» privilégie ainsi la répression militaire. Juridiquement, elle interdit en effet à des pays tiers d'organiser en terrain neutre des négociations avec des mouvements qui font l'objet de sanctions internationales, et dont les leaders sont théoriquement interdits de voyage à l'étranger. Les groupes combattants du Sahel ne correspondent pourtant guère à l'idée que l'on se fait de réseaux transnationaux constitués de cellules dédiées à la réalisation d'attentats. En l'espèce, les insurgés tiennent des territoires, ont une base sociale et sont en train de s'enraciner dans la population, notamment la *katiba* du Macina dans le centre du Mali, Ansarul Islam dans le nord du Burkina Faso et Boko Haram dans la cuvette du lac Tchad.

### **La négociation avec des djihadistes : un parcours du combattant**

De ce point de vue, la qualification de «terroriste» méconnaît la complexité de violences parfois imputées à tort aux fous de Dieu. Loin des idéaux d'un djihad mondial, la réalité du terrain est plus prosaïque, et complique d'autant les possibilités de négociations du fait de la profonde imbrication des dynamiques insurrectionnelles et des logiques criminelles d'organisations mafieuses n'avançant aucune revendication politico-religieuse. Une autre difficulté majeure tient à la fragmentation des groupes qualifiés de djihadistes. Avec qui faut-il négocier ? De la secte Boko Haram sur le lac Tchad jusqu'à l'État islamique au Grand Sahara dans la région du Liptako-Gourma qui chevauche le Mali, le Burkina Faso et le Niger, les groupes en lice n'ont en fait pas de véritable hiérarchie militaire. Leurs leaders auraient peu de chances de se faire unanimement obéir si, en cas d'accord, ils venaient à ordonner un éventuel désarmement de leurs combattants.

Un des risques des tentatives de négociation est ainsi de relancer les hostilités en divisant encore plus des nébuleuses dont les combattants pourraient s'entretuer au motif qu'ils approuvent, ou rejettent, les efforts de paix. Au Nigeria en 2011 par exemple, les ouvertures de l'ancien président

Olusegun Obasanjo – qui avait proposé d’indemniser les victimes civiles de la répression militaire –, ont exacerbé les tensions dans la mouvance Boko Haram. Favorable au dialogue, le chef de file des « colombes », Baba Fugu « Bapur », a alors été exécuté par les « faucons » des factions « locale » d’Abubakar Shekau ou « internationaliste » de Mamman Nur. À l’époque, ni l’une ni l’autre n’ont revendiqué un assassinat qui aurait tout aussi bien pu avoir été commis par les escadrons de la mort des forces de sécurité, généralement hostiles aux négociations avec les insurgés afin de ne pas perdre la face et de continuer à bénéficier des prébendes de la lutte contre le terrorisme<sup>6</sup>.

La suite de l’histoire a confirmé le problème quand, après 2015, le mouvement Boko Haram s’est scindé en différents groupes, indépendants ou ralliés à l’organisation État islamique. Chassés des villes, les combattants de Mamman Nur sont allés se réfugier dans les marécages du lac Tchad, étendant le périmètre du conflit à deux États membres du G5 Sahel. Originaire d’une localité proche de Maiduguri – dont il a tiré son nom de guerre –, leur chef militaire, Aboucar Maïnok, a notamment dirigé les attaques contre l’île de Karamga puis la bourgade de Dangdala, au cours desquelles les armées nigérienne et tchadienne ont, respectivement, perdu 70 et 23 hommes en mars 2015 et mars 2019<sup>7</sup>. Mais Aboucar Maïnok s’est ensuite retourné contre les membres de Boko Haram qui avaient décidé de relâcher les collégiennes musulmanes enlevées à Dapchi dans l’État nigérian du Yobe en février 2018. En août puis septembre 2018, furent ainsi écartés puis éliminés les leaders suspectés de vouloir empocher des rançons en négociant en sous-main la reddition des insurgés : l’idéologue du groupe, Mamman Nur, accusé d’avoir trahi les idéaux du djihad, et un commandant peul du nom d’Ali Gaga.

## La fragmentation de Boko Haram n’est pas un cas unique

La fragmentation de Boko Haram n’est pas un cas unique. Au Sahel, les parcours de combattants sont variés, et les allégeances particulièrement fluides dans des groupes alternativement qualifiés de terroristes, djihadistes, séparatistes, identitaires, ethniques ou miliciens. Il n’y a pas de profil-type mais, pour faire simple, on peut distinguer trois principaux cas de figure : les « idéologues », les « opportunistes » et les « vengeurs »<sup>8</sup>.

6. M.-A. Pérouse de Montclos, « Au Nigeria, l’aubaine de la lutte contre le terrorisme : les dérives de l’appareil sécuritaire éclipsées par la violence de Boko Haram », *Le Monde diplomatique*, décembre 2019.

7. S. Abba et M. Lawaly Dan Dano, *Voyage au cœur de Boko Haram : enquête sur le djihad en Afrique subsaharienne*, Paris, L’Harmattan, 2019, p. 75.

8. Pour un aperçu, voir *Journey to Extremism in Africa: Drivers, Incentives and the Tipping Point for Recruitment*, New York, UNDP, 2017.

### Les « idéologues », les « opportunistes » et les « vengeurs »

Les « idéologues » sont certainement les plus radicaux, et les plus difficiles à convaincre de négocier. Mais ils sont très minoritaires et, au Nigeria en 2011, certains d'entre eux ont accepté les propositions de l'ancien président Olusegun Obasanjo en vue de reconstruire et sanctuariser les mosquées de Boko Haram.

Les « opportunistes » ont, eux, voulu tirer parti du chaos ambiant pour piller et s'enrichir, ou bien ont été contraints de rejoindre les rangs des insurgés parce que les mesures des coalitions antiterroristes pour assécher les ressources des djihadistes les ont privés de travail en obligeant les commerçants à fermer les marchés, les paysans à cesser de cultiver leurs champs, et les éleveurs à évacuer leurs troupeaux en dehors des zones de conflits<sup>9</sup>. Des raisons économiques expliquent ainsi le ralliement de bien des combattants aux rebelles. Des programmes dits de DDR (Désarmement, Démobilisation et Réinsertion) peuvent alors aider à acheter la paix sociale, voire à diviser les groupes djihadistes, en jouant sur l'épuisement des belligérants pour attirer ceux d'entre eux qui souhaitent revenir à la vie civile et reprendre le cours normal de leurs activités.

De ce point de vue, la mise en place de centres de déradicalisation, comme à Goudoumaria au Niger, paraît bien vaine. Rien ne sert en effet de chercher à désendoctriner des combattants qui n'ont pas pris les armes pour des raisons idéologiques mais pour défendre leur famille et assurer leur survie alimentaire. Parce qu'ils ne sont pas concernés par les procédures de justice sur la base d'amnisties informelles et négociées de gré à gré, les programmes de déradicalisation peuvent même aggraver le problème, en enfermant les suspects sans perspective de procès, ce qui alimente un ressentiment susceptible de légitimer le combat des djihadistes contre les autorités étatiques.

Si les programmes de DDR peuvent être adaptés au traitement des « opportunistes », encore faudrait-il qu'ils soient vraiment appliqués. Dans le nord du Mali, les rebelles touarègues des années 1990, qui étaient censés avoir intégré l'armée, ont par exemple repris le combat en 2006 parce qu'ils se sentaient discriminés, et que la hiérarchie militaire les avait cantonnés à des tâches ingrates en refusant de les promouvoir. Suite à un énième accord de paix, ces mêmes insurgés ont de

9. Ces sanctions, en l'occurrence, s'avèrent d'autant plus contreproductives que, dans la région de Nguigmi et Diffa au Niger par exemple, elles ont conduit les habitants à relocaliser leurs activités commerciales dans les zones de la cuvette du lac Tchad tenues par les combattants de Boko Haram.

nouveau déserté quand les groupes séparatistes et djihadistes ont pris le pouvoir à Kidal, Tombouctou et Gao en 2012. Depuis 2015, la communauté internationale n'en a pas moins recommencé à financer des programmes de DDR qui, en pratique, ont poussé des civils à se militariser et à endosser l'uniforme pour prétendre aux subventions accordées aux anciens combattants.

Les modalités de mise en œuvre des initiatives de démobilisation sont la clé de leur succès ou de leur échec. L'intégration dans des unités militaires n'est qu'une solution parmi d'autres. Elle n'exonère pas les acteurs sociaux des efforts de réinsertion ciblant des combattants qui sont tout à la fois des victimes et des bourreaux, tels les enfants-soldats de Boko Haram dans le centre de réhabilitation de Bulumkutu à Maiduguri au Nigeria. De plus, l'option de l'intégration dans une armée nationale ne s'applique guère aux rebelles qui souhaitent revenir à la vie civile sans pour autant rallier les « corps habillés » des appareils coercitifs d'États considérés comme impies, à l'instar des djihadistes de la *katiba* du Macina à Kounari près de Mopti dans la région Centre du Mali.

Les « vengeurs », notamment, n'admettraient sûrement pas de côtoyer les bourreaux en uniforme qui ont tué leur famille : ils ont en effet rejoint les groupes djihadistes pour demander justice. Pour les satisfaire, il faudrait condamner les criminels de guerre qui se trouvent dans les rangs des militaires, des policiers et des miliciens. Or la lutte contre le terrorisme et la mise en place d'états d'exception ont précisément conforté l'impunité des « corps habillés ». À la différence de la Colombie, qui a prévu de verser des compensations financières aux victimes des rebelles et des forces gouvernementales, les États sahéliens ont refusé d'admettre ne serait-ce que leur part de responsabilité dans les exactions en cours.

### **À quand la fin de l'impunité des forces antiterroristes ?**

Il y aurait pourtant lieu d'interroger le fondement de guerres contre le terrorisme qui contribuent à déstabiliser toute la région. Dans le nord-est du Nigeria en direction du lac Tchad, par exemple, les forces de sécurité et leurs supplétifs miliciens ont, depuis 2009, tué davantage de civils que Boko Haram<sup>10</sup>. Dans le cas du nord du Mali, on estime qu'au cours des années 1991-1995, les insurgés ont assassiné quelques dizaines de civils sédentaires, soit bien moins que les quelques 2 000 « peaux blanches »

10. M.-A. Pérouse de Montclos, « The Killing Fields of Nigerian Security Forces: Any Lessons Learned? », *African Security*, vol. 11, n° 2, 2018, pp. 110-126.

abattues par l'armée à la suite de représailles ou de bavures. À la différence du Nigeria, nulle base de données n'a permis de recenser les victimes du conflit après l'intervention militaire de la France début 2013. Des faisceaux d'indices concordants montrent cependant que les civils sont les premiers touchés par les hostilités, et que bon nombre d'entre eux ont été tués par les forces gouvernementales et leurs supplétifs<sup>11</sup>.

## Les guerres contre le terrorisme contribuent à déstabiliser toute la région

Dans un tel contexte, les politiques de reconstruction, de réparation et de réconciliation des États sahéliens se révèlent incomplètes et biaisées puisqu'elles ignorent les demandes d'une majeure partie des victimes, notamment celles des « vengeurs ». Au Mali en particulier, les autorités ont historiquement préféré garantir l'immunité des militaires au prétexte de calmer les tensions susceptibles de relancer les hostilités dans le Nord. Après la dictature de Moussa Traoré, qui avait gracié en 1977 les détenus de la rébellion touarègue de 1963, les régimes plus démocratiques qui lui ont succédé ont délibérément choisi de tirer un trait sur les exactions de toutes les parties au conflit. En principe, le Pacte national de 1992 prévoyait de créer un fonds d'indemnisation des victimes civiles et une commission indépendante pour enquêter sur les crimes commis par les belligérants, y compris les militaires. Mais ces deux institutions n'ont jamais fonctionné, et une loi d'amnistie, proclamée en 1997, venait finalement absoudre de toute responsabilité les rebelles et les forces de sécurité. Les militaires maliens ont sans doute aujourd'hui toute chance d'échapper à la perspective de poursuites judiciaires pour « fautes passibles de sanctions disciplinaires ou professionnelles ».

### Le précédent de la Lord Resistance Army

Les États sahéliens sont autant un obstacle à la paix que les groupes djihadistes. En pratique, ce sont donc les organisations non gouvernementales (ONG) qui, bien souvent, essaient de faciliter les négociations de paix avec des groupes religieux extrémistes, en jouant de leur entregent et de leur capacité à jeter des passerelles entre les sphères locale, nationale, et régionale. Mais les expériences menées ailleurs en Afrique n'ont pas toujours

11. Dans le nord, les habitants de Gao ont par exemple érigé une stèle aux martyrs de la résistance à l'occupation djihadiste, qui a duré de juin 2012 à février 2013. Mais leur liste de victimes s'étend jusqu'à juillet 2016, et inclut des jeunes abattus par la police malienne lors de manifestations plus durement réprimées que par les combattants du Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO). Voir le documentaire franco-malien de Kassim Sanogo diffusé par L'Échangeur en 2018 : *Gao, la résistance d'un peuple*.

été probantes, du fait de la mauvaise volonté des parties aux conflits et des initiatives plus ou moins intempestives de médiateurs se concurrençant les uns les autres<sup>12</sup>.

Ce fut par exemple le cas lors des négociations entre le gouvernement de Yoweri Museveni, au pouvoir à Kampala, et la LRA (Lord Resistance Army), guérilla pseudo-chrétienne qui, sous la conduite du prophète Joseph Kony, disait vouloir appliquer les dix commandements de Moïse en pays Acholi dans le nord de l'Ouganda<sup>13</sup>. Alertée par la responsable italienne d'une école secondaire de la localité d'Aboke, la Communauté de Sant'Egidio, basée à Rome, a ainsi commencé à appuyer les tentatives de médiation du « grand rassemblement » (*kacoke madit*) de la diaspora acholi, formé en novembre 1996 et réuni en congrès à Londres en avril 1997. En mai 1997, un représentant chargé des relations extérieures de la LRA, James Alfred Obita, fut alors invité à Rome. La réunion se tint cependant sans les combattants de la guérilla. De plus, l'initiative fut torpillée par Powell Onen Ojwang, vice-président de la LRA et homme d'affaires acholi qui, établi à Londres, ne cachait pas son hostilité au principe même des négociations.

En décembre 1997, la Communauté de Sant'Egidio parvint certes à faire se rencontrer à Rome des représentants de la LRA et deux hauts responsables ougandais, Amama Mbabazi, le ministre des Affaires étrangères, et David Pulkol, le directeur des services secrets ESO (External Security Organisation). Toutefois, le principal négociateur des rebelles, James Alfred Obita, fut ensuite renié par Joseph Kony, accusé de trahison et arrêté une fois de retour dans les bases arrière de la guérilla au Soudan. Dès lors, aucun représentant de la LRA ne vint à la réunion prévue à Rome le mois suivant. En mai 1998, la Communauté dut également renoncer à mener les négociations qui visaient à obtenir la libération de 137 jeunes filles enlevées par les rebelles au St Mary's College d'Aboke en octobre 1996.

De son côté, la section hollandaise de Pax Christi essayait plutôt de solliciter la médiation de ses partenaires locaux et d'Alice Lakwena, la prophétesse acholi qui avait dirigé jusqu'en octobre 1987 le Mouvement du Saint-Esprit, précurseur de la LRA. Réfugiée au Kenya, celle-ci refusa

12. Sur la culture du *per diem* et les effets contreproductifs de la « jungle des initiatives de paix » qui a retardé la résolution des conflits au Niger et au Mali, voir par exemple Y. Guichaoua et M. Pellerin, « Faire la paix et construire l'État. Les relations entre pouvoir central et périphéries sahéniennes au Niger et au Mali », Paris, *Étude de l'IRSEM*, n° 51, 2017, p. 105.

13. S. Simonse, W. Verkoren et G. Junne, « NGO Involvement in the Juba Peace Talks. The Role and Dilemmas of IKV Pax Christi », in T. Allen et K. Vlassenroot (dir.), *The Lord's Resistance Army: Myth and Reality*, Londres, Zed Books, 2010, pp. 223-241.

cependant de se prêter au jeu, à moins d'être payée de sommes exorbitantes<sup>14</sup>. Après une première tentative de réunion avec la LRA à Lancaster au Royaume-Uni en mars 1998, c'est la diaspora acholi qui prit le relais, en organisant les conférences de paix de son « grand rassemblement » – *kacoke madit* –, d'abord à Londres en juillet 1998, puis à Nairobi en novembre 2000. Les discussions débouchèrent alors sur une loi d'amnistie qui, votée par Kampala en janvier 2000 et étendue jusqu'en juillet 2000, garantissait l'immunité aux criminels de guerre acceptant de rendre leurs armes.

Les hostilités devaient cependant se poursuivre. Officiellement ouvertes en juillet 2006 à Juba, capitale du Sud-Soudan, les négociations entamées avec les représentants de la LRA sous les auspices du gouvernement de Khartoum et de la section hollandaise de Pax Christi n'aboutirent à rien. Lui-même en proie à la guerre civile, le Sud-Soudan n'était sûrement pas l'endroit le plus propice pour discuter en paix. Le régime islamiste au pouvoir à Khartoum n'était pas impartial, et dissuada Joseph Kony et son adjoint Vincent Otti de se rendre à Juba, car il utilisait au même moment leur mouvement pour attaquer les bases arrière des groupes séparatistes réfugiés en Ouganda. Quant à la délégation des rebelles, elle n'était guère représentative, ne comptant pas de combattants issus du terrain : 13 de ses 15 membres étaient en fait des Acholi de la diaspora.

Aujourd'hui, la LRA continue de sévir dans l'est de la Centrafrique, où elle s'est réfugiée, et sa résilience n'est pas sans rappeler la capacité des groupes djihadistes à survivre dans des environnements dont les frontières sont poreuses et où l'État est quasiment absent. L'échec des négociations entamées avec le mouvement de Joseph Kony est aussi révélateur des nombreux obstacles qui attendent les diplomates prêts à discuter avec des groupes religieux extrémistes : rivalités internes aux rebelles, multiplication des instances de médiation, manque de coordination, interférences politiques des lobbies militaires, miliciens ou civils qui ont intérêt à saboter les processus de paix, etc.

\*\*\*

Pour autant, y a-t-il le choix ? Au Sahel, les réponses militaires ont montré leurs limites, et il ne faut pas se leurrer sur les mérites de l'aide au développement pour désamorcer des conflits qui tiennent d'abord à la mauvaise gouvernance des États de la zone. Au contraire, l'assistance de la

14. L'idée, assez saugrenue quand on connaît le personnage, avait en l'occurrence été portée par le Dr. Leonzio Onek, un Acholi du Soudan qui enseignait au Kenya et avait fondé une ONG, l'Equatoria Civic Fund, financée par les Britanniques de Comic Relief.

communauté internationale est toujours susceptible de relancer la compétition entre des belligérants qui veulent mettre la main sur la rente humanitaire<sup>15</sup>. Les révoltes djihadistes, elles, ne relèvent pas simplement d'un problème de pauvreté mais bien de la mauvaise gestion des conflits pour l'accès aux ressources, en l'absence d'État et d'un arbitre impartial et régulateur. Dans le même ordre d'idées, on s'illusionne à croire qu'il ne peut y avoir de sécurité sans développement, alors que, pendant longtemps, le Burkina Faso, un des pays les plus pauvres de la planète, a justement été un îlot de stabilité.

Au Sahel, le djihadisme n'est jamais que le symptôme d'une crise profonde des États et de leurs appareils sécuritaires. C'est bien là que se situe l'ultime enjeu pour des sociétés ravagées par des conflits divers et variés. Le chantier de la construction des États nécessite que le contrat social liant les gouvernants aux citoyens soit renégocié : une œuvre de longue haleine, assurément.



---

### Mots clés

Sahel  
Opération Barkhane  
MINUSMA  
Djihadisme

---

15. M.-A. Pérouse de Montclos, « Aide internationale et lutte contre le terrorisme : des défis renouvelés », *Revue internationale des études du développement*, n° 241, 2020.